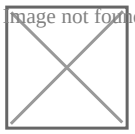

Révision du droit de garde

Par **maman2005**, le **12/01/2021** à **16:08**

Bonjour

Je suis séparée du père de mes fils depuis 8 ans et je vis à 1000 km de lui.

J'ai la garde des enfants à plein temps et ils passent les vacances scolaires chez leur papa : un mois en été, une semaine à noël et l'intégralité des autres vacances scolaires.

Depuis presque un an cela se passe très mal avec mon fils de 11 ans (le plus petit). Il ne veut pas y aller, je dois le forcer. Il ne s'entend pas avec son père, il se dispute sans cesse, mon fils parle très mal à son père, il refuse de lui obéir,... Son père a beaucoup de mal avec lui. Mais cela part assez loin : lors des dernières vacances, il a mis mon fils dehors, pieds nus, à 23h pour qu'il se calme, les vacances précédentes, il l'a aussi mis dehors et mon fils s'est retrouvé chez un voisin, qu'il ne connait, demander à m'appeler d'urgence. A chaque vacances depuis presqu'un an, mon fils m'appelle tous les jours pendant des heures pour me dire qu'il n'est pas bien, il pleure et veut que je vienne le chercher. Ce que je ne fais pas car ce n'est pas la solution. Son grand frère a souvent peur qu'il se passe quelque chose de grave et chaque fois qu'il y a une dispute, il m'appelle et me parle de la situation "en direct". Leur père m'appelle également tous les 2/3 jours pendant une voire deux heures pour me parler de ses difficultés et me demander des conseils pour que la situation soit apaisée. Au final c'est comme si je passais les 2 semaines de vacances avec eux. J'essaie de minimiser les choses mais j'ai de plus en plus de difficulté : mes deux fils ne passent pas de bonnes vacances, leur père et moi non plus.

Comme mon fils ne veut plus y aller, j'ai tenté la discussion avec les 2 pour, peut-être réduire les visites, une semaine à chaque vacances au lieu des deux. Son père ne veut rien entendre (ce que je peux comprendre puisqu'il ne le voit pas souvent) et mon fils dit qu'il n'ira plus.

Il me demande depuis 3 mois d'aller voir un juge pour ne plus aller chez son père. J'ai emmené mon fils voir une psychologue pour qu'il puisse parler de la situation et elle aussi me dit qu'il faudrait, au moins pour un temps, réduire les temps de visite.

Je suis un peu perdue... Je ne pense pas que ne plus voir son papa soit une solution, mais en même temps passer des vacances à "se battre" n'est pas la solution. Et si je n'aide pas mon fils dans sa demande, me fera-t-il confiance ensuite ? je voudrai donc savoir comment peut-on faire pour que mon fils soit entendu par le juge ?

Aurai-je mon mot à dire s'il l'est ? A savoir, et je me répète, que je ne souhaite pas dans le meilleur des cas enlever le droit de garde à son papa mais le réduire un peu pour apaiser la

situation.

Merci pour votre aide

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés